



Ecuillé

Le Bulletin



Novembre 2017
Infos municipales

Le mot du Maire

Dossiers

Infos municipales



Édito du Maire

En quelques mois le paysage de l'exécutif politique de notre pays a totalement changé. L'Assemblée nationale a été profondément remaniée et celui qui préside à la tête de notre pays depuis 6 mois était quasi-inconnu il y a encore deux ans.

Cette situation inédite crée une envie forte de changements tout en affichant la crainte de ces changements.

Si cela est vrai pour notre pays, ça l'est aussi pour nos collectivités, pour nos citoyens.

Dans les mois qui viennent nous aurons ainsi à travailler sur les choix à faire en matière de rythmes scolaires. D'ici à la fin de l'année nous vous solliciterons en affichant une priorité, celle des enfants.

En attendant, nous vous espérons nombreux aux vœux du Maire qui auront lieu le samedi 6 janvier 2018. Il s'agira de revenir sur 2017 et d'afficher nos priorités pour 2018.

Bonnes fêtes de fin d'année.



Le Maire, Jean-Louis Demois

Mairie d'Ecuillé

2 rue de la Mairie
49460 ECUILLE

Tél. : 02 41 93 32 32

Fax : 09 63 22 02 92

contact@ecuille.fr



Lundi, mardi, jeudi :

Ouverte de 8h30 à 12h30

Permanence téléphonique de 13h30 à 17h

Vendredi :

Ouverte de 8h30 à 12h30

Permanence téléphonique de 13h30 à 16h30

Samedi :

Ouverte de 8h30 à 12h

La mairie est fermée le mercredi

Vos Contacts :

Maire :

Jean-Louis DEMOIS

Adjoints :

Vie Locale et Proximité

Sandra PELLETIER

Urbanisme, Voirie et Environnement

David BARAIZE

Enfance

Bernard LE HIR



Edito 1

Sommaire - Contacts 1

Finances 3

Infos municipales 4

Portraits 7

« Comme vous l'avez sans doute remarqué, ce dernier numéro du bulletin municipal a pris du retard du fait de certains aléas. Nous tenions à nous en excuser, notamment auprès de tous ceux qui nous avaient fait parvenir des annonces à publier avant l'été. »

Gwennola Chaudet



Ophélie Sauldubois



Sandra Pelletier



Publication :

Responsable de publication : Jean-Louis Demois

Rédaction : Commission « Vie Locale et Proximité »

Impression : Porképi-Copies

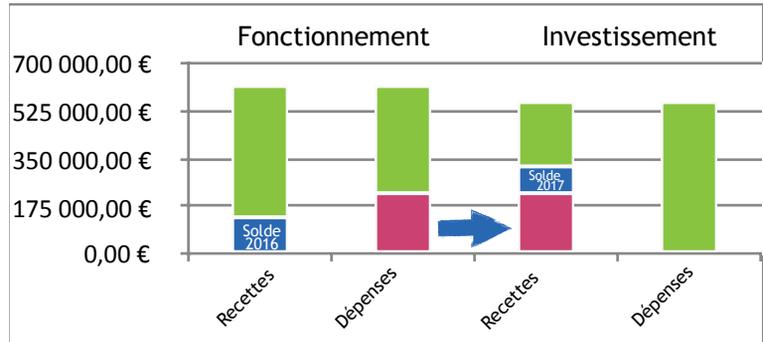


Le budget communal constitue l'outil principal permettant la réalisation de la politique définie par le Conseil municipal.

Le budget 2017 a été approuvé le 15 mars dernier. Les mesures phares du budget 2017 de la commune s'inscrivent dans notre volonté de faire perdurer les prestations que chaque esculéen est en droit d'attendre tout en poursuivant les aménagements et investissements nécessaires. Les éléments qui figurent ci-dessous s'en font l'écho le plus fidèle. Lors de la construction de ce budget, l'important a été de préserver l'avenir dans un contexte financièrement rendu imprécis du fait des réformes nationales en cours.

Les objectifs de la commune, transcrits à travers ce budget, sont :

- Poursuivre les projets engagés (sécurisation de l'entrée du bourg côté Cheffes),
- Rechercher des économies possibles dans chaque secteur d'activité,
- Limiter nos engagements,
- Optimiser et contenir les charges de personnel,
- Maintenir notre endettement.



Le fonctionnement

Le budget 2017 prévoit des charges de fonctionnement pour 392 534 €.

Le principal poste est constitué des charges de personnel (plus de 43 %), suivi des dépenses à caractère général (entretien des voiries, cantine, fonctionnement de l'école et de la mairie,...).

La masse salariale reste maîtrisée et connaît une évolution de 0,8 % comparé au budget primitif 2016.

Pour faire face à ces dépenses, la commune dispose de deux ressources principales : les dotations publiques (environ 17 % des recettes) et les impôts et contributions communales (environ 37 % des recettes).

En 2017, une hausse des taux de fiscalité locale de 1,5 % a été votée. Cette hausse est inéluctable pour Ecuillé afin de maintenir les prestations aux habitants. A noter que les taux d'imposition revalorisés de 1,5 % restent globalement inférieurs aux taux pratiqués dans les communes voisines.

En outre, le budget 2017 intègre le solde des résultats dégagés sur la vente des terrains situés Clos du Charron. Cela constitue un apport correspondant à 12 % des recettes de fonctionnement, qui vont pouvoir être réinvestis dans d'autres projets (aménagement et sécurisation de l'entrée du bourg par exemple).

L'investissement

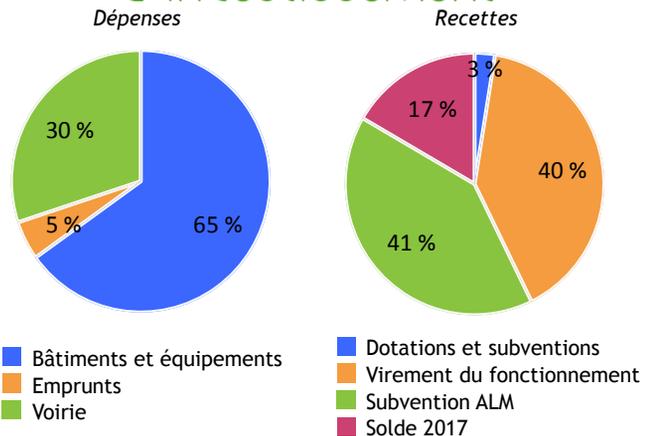
La différence entre les recettes de fonctionnement et les charges de fonctionnement doit permettre à la municipalité de :

- Rembourser les annuités des emprunts en cours,
- Investir dans de nouveaux équipements.

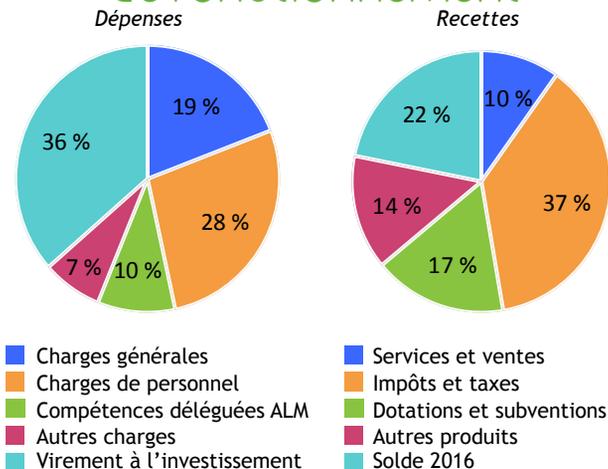
En matière d'investissements, le budget 2017 est marqué par les travaux de sécurisation et d'aménagement de l'entrée du bourg (côté Cheffes), qui représente environ 204 000 €. D'autres investissements plus modérés sont également prévus (réserves foncières, arrivée de la fibre optique dans le bourg d'Ecuillé, installation de stores à l'école, mobilier, ...).

Lorsque cela est possible, des demandes de subventions sont réalisées auprès des financeurs adéquats.

L'investissement



Le fonctionnement



La dette communale

Ecuillé possède un taux d'endettement légèrement plus élevé que la moyenne, mais qui se résorbe d'année en année, puisque qu'il n'y a pas eu de nouvel emprunt de souscrit par la commune depuis de nombreuses années. La moyenne nationale de l'endettement par habitant pour les communes de même strate se montait pour l'année 2015, dernières statistiques connues, à 591 € par habitant, contre 672 € pour Ecuillé.

4 INFOS MUNICIPALES

Communication et
sécurisation des données



Un logo

L'ensemble du conseil municipal a travaillé à la création d'un logo pour notre commune. Ce logo nous permet de représenter notre patrimoine et notre identité, en valorisant les chemins de randonnées qui bordent notre commune et nous emmènent vers les monuments et sites exceptionnels tels le château du Plessis-Bourré. Les couleurs choisies nous ramènent à la terre et au côté végétal que nous souhaitons représenter dans notre environnement rural.

Ce logo est maintenant présent sur tous nos éléments de communication, ainsi que sur les maillots de foot de certains de nos jeunes. En effet, le conseil municipal a offert ces maillots au club de football de Soulaire-et-Bourg, qui accueille une dizaine de jeunes Esculéens, lors d'une rencontre avec d'autres clubs du département au mois de mars dernier.

Commerces

Monsieur Zimmerman qui venait le mercredi en soirée vendre des légumes sur la place de la mairie a cessé son activité sur la commune.

Boucherie-charcuterie La Nomade
Bruno Vallin travaillait dans l'informatique depuis une quinzaine d'années. Installé sur Querré, il endurait chaque jour 7 heures de transport pour aller exercer ses talents jusqu'à Nanterre. Une réorganisation dans son entreprise fut l'occasion pour lui de réaliser ce projet fou : se former à la boucherie pendant que sa femme, elle aussi en reconversion, se formait à la charcuterie, pour ouvrir ensemble leur camion 'la Nomade' qui sillonne aujourd'hui les routes de nos communes. Vous pouvez donc retrouver leurs productions (pâtés, saucisses...) ainsi que des viandes sélectionnées rigoureusement à

Nom de domaine

En même temps que ce logo, le conseil a fait le choix d'acquérir le nom de domaine "ecuille.fr". Le site web de la commune est toujours hébergé sur la plateforme de l'association des maires du Maine et Loire (AMF49), mais il est maintenant accessible et référencé comme :

« <http://www.ecuille.fr> ».

Cette acquisition de domaine a permis également de mettre en place une messagerie propre à chaque service public proposé par la mairie. Certaines adresses ont donc été modifiées, merci d'en prendre note :

- Mairie : contact@ecuille.fr
- Enfance : enfance@ecuille.fr
- Bibliothèque : bibliotheque@ecuille.fr

Un serveur

La commission Vie Locale et Proximité a également mis en œuvre une sécurisation des données. L'équipe administrative bénéficie

l'échelle de la région le mercredi soir de 17h30 à 19h, et le samedi matin de 10h45 à 13h30 place de la mairie.

Fruits et légumes

À partir du 15 novembre, vous pourrez, en plus des pizzas de Babass et de la boucherie-charcuterie de Mr & Mme Vallin, vous approvisionner en légumes et en fruits frais !

Madame Jousset, productrice de légumes et de volailles à Bécon Les Granits, vous accueillera le mercredi soir de 17h à 19h.

En ce moment, elle vous propose ses pommes de terre, carottes, poireaux, salades, navets, choux, rutabagas, etc... mais aussi ses œufs et volailles (sur commande : poulets, canards, pintades, oies...), et sélectionnera également des fruits de qualité.

Pour davantage d'informations, vous pouvez contacter la mairie ou Mme Jousset au 06 58 47 60 04



maintenant de sauvegarde automatique et sécurisée de leurs documents et communications.

Un point web est également disponible en Mairie. (Se renseigner aux heures d'ouverture)

Espace Jeunes

Dorénavant, Dimitry Blaisonneau encadre nos ados de 11 à 14 ans tous les mercredi de 14h30 à 16h30 dans le cadre de l'espace jeune.

Dimitry a 24 ans, il est éducateur sportif, titulaire du BPJEPS APT (Brevet Professionnel de Jeunesse, Education Populaire et Sport mention Activité Physique pour Tous).

Il accompagne les jeunes dans les domaines les plus divers (sportif, culturel, accès à la citoyenneté...) et les aide à monter leur projets, organiser leurs actions.

Dimitry intervient également sur la commune de Soulaire et Bourg et entraîne le club de foot de Beaufort en Anjou.





DECHARGES SAUVAGES

Un dépôt sauvage est un dépôt d'ordures ponctuel ou régulier de quelque nature que ce soit en un lieu où il ne devrait pas être

Des dépôts sauvages d'ordures dans les fossés de la communes ainsi qu'auprès des bacs de tri ont été retrouvés.

Aussi, nous vous rappelons :

➔ Selon l'article L2212-2-1 du code des collectivités territoriales et l'article L 541-3 du code de l'environnement, le maire détient le pouvoir de police en cas de dépôt sauvage dans sa commune

Toute personne ou toute association peut dénoncer au maire un dépôt sauvage de déchets et lui demander de mettre en demeure le responsable de les évacuer et de les éliminer conformément à la réglementation sous un délai raisonnable.

➔ Selon l'article L541-46 du code de l'environnement,
« Est puni de deux ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende le fait d'abandonner, déposer ou faire déposer, dans des conditions contraires aux dispositions

du présent chapitre, des déchets. En cas de condamnation prononcée pour les infractions visées, le tribunal peut ordonner, sous astreinte, la remise en état des lieux endommagés par les déchets qui n'ont pas été traités dans les conditions conformes à la loi. La peine est portée à sept ans d'emprisonnement et à 150 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en bande organisée, au sens de l'article 132-71 du code pénal. »

POUBELLES

La commune a installé des poubelles sous l'abri bus de la Morette et au terrain multisport : merci de les utiliser à bon escient !



OBJETS TROUVES

Des objets trouvés ont été rapportés à la mairie, il y a parmi ceux-ci :

- des vêtements
- des casquettes et chapeaux
- un casque de moto
- une clé
- un parapluie
- un téléphone portable
- un sac à dos

Si ces objets vous appartiennent merci de vos manifester, sinon la mairie se verra dans l'obligation de s'en défaire.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Si vous souhaitez que les différentes informations communales vous soient communiquées par mail et non plus par flyers papier déposés dans les boîtes aux lettres, veuillez transmettre votre adresse mail à contact@ecuille.fr.

STATIONNEMENT DES VOITURES

Il est rappelé qu'il est formellement interdit de stationner sur les voies douces de la commune qui ont été aménagées pour le confort et la sécurité des piétons et des cyclistes. En agissant ainsi vous mettez notamment les enfants en danger.

BORNE ELECTRIQUE

Deux bornes de rechargement pour voitures électriques ont été installées place de la mairie par le SIEML et Angers Loire Métropole.

COLLECTE D'AMIANTE

Suite à des évolutions récentes de la réglementation sur l'amiante, la collecte d'amiante pour les particuliers d'Angers Loire Métropole a évolué.

Pour tout renseignement, il convient désormais d'orienter les habitants :

- vers le 0.800.41.88.00 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (ne plus communiquer le numéro 02.41.79.79.95)
- sur la page internet Les déchèteries : Angers Loire Métropole (rubrique amiante en bas de page).



Objets trouvés



Le cirque

Le samedi 21 janvier, la bibliothèque vous a proposé une



animation sur le thème du cirque. Cette animation a été créée et animée par l'équipe des bénévoles à partir de l'album Clown ris ! de Jacques Duquennoy. Nous avons innové en vous proposant un théâtre



d'ombres ! Cela nous a demandé beaucoup de temps de préparation, largement oublié au vue de l'affluence des spectateurs et du sourire des enfants !



Partenariat avec l'espace jeunes

Notre désormais annuelle après-midi jeux a eu lieu cette année pour la chandeleur en partenariat avec le foyer des jeunes, Les Lions d'or d'Écuillé. Les jeunes ont confectionné

et vendu des crêpes tout en profitant de moments de jeux en famille et entre amis.

En mai, nous avons proposé au foyer des jeunes de créer une animation à partir de la malle Super-Héros empruntée au BiblioPôle, bibliothèque du département. Ils ont mis en place

une soirée projection du film Iron Man avec coin photo pour poser avec les accessoires de Super-Héros de la malle. DVD et comics pouvaient être empruntés sur place. L'association Écuillé en fête était présente pour le grignotage de l'entracte !

Partenariat avec le RAMDAM

Pour notre animation de printemps auprès des enfants du RAMDAM, nous avons décidé de créer un tablier de lecture ! Ce tablier a été conçu autour de différents albums sur le thème du printemps et du jardin. Nous l'avons voulu évolutif pour pouvoir le réutiliser, l'adapter selon nos envies et nos besoins. Pour cette animation du 15 mai, Petit Pouce est descendu au jardin préparer la terre et semer des graines, il a rencontré de nombreux amis ! Le tout accompagné de comptines et de chansons bien-sûr !



Informations pratiques

La bibliothèque est ouverte le mardi de 16h30 à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30. L'adhésion est gratuite. Vous y trouverez des livres pour les enfants mais aussi pour les adultes : albums, romans, documentaires et bandes-dessinées. Vous pouvez nous faire-part de vos demandes que nous transmettons au BiblioPôle et de vos suggestions d'achat. Pour nous contacter : bibliotheque@ecuille.fr

Devenir bénévole à la bibliothèque

N'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe ! Nos missions : achat des livres, création des animations, tenue des permanences, réparation et équipement des livres, etc. Nous sommes toujours à la recherche d'idées nouvelles, venez nous rencontrer aux horaires des permanences ou contactez nous par mail.

Vos rendez-vous

- Fermeture de la bibliothèque pendant les vacances de Noël : du 23/12 au 07/01.
- Soirée contes sur le thème de Noël : vendredi 15/12 à 19h45.



PORTRAITS



Un nouveau diplôme pour Cécile

Si vos enfants sont en âge de fréquenter Les Salamandres d'Ecuillé, vous connaissez forcément Cécile !

Cécile Goyet est maman de deux grands enfants, et travaille à Ecuillé depuis presque 17 ans. Ses responsabilités se sont étoffées au fil des années, jusqu'à revêtir de multiples facettes aujourd'hui .

En effet, Cécile est tout d'abord ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) dans la classe des tout-petits, petits et moyens. Elle assiste et seconde Estelle Bernier, la maîtresse, dans toutes les tâches du quotidien avec les enfants : les activités, mais aussi l'aspect éducatif comme le respect des règles et leur sécurité physique et affective. En effet, comme elle le dit 'les parents nous confient leurs enfants, on se doit de veiller à ce qu'ils soient le plus heureux possible à l'école'. Et l'on voit bien que son rôle d'accompagnement est essentiel, notamment pour les tout-petits qui font leurs premiers pas à l'école.

Elle intervient également au sein de la maison de l'enfance, où elle accompagne les petits à la cantine puis à la sieste, elle est également en relation avec l'EPARC (Etablissement Public Angevin de Restauration Collective) car elle s'occupe de commander les repas de la cantine. Enfin, elle gère l'accueil périscolaire pour tout ce qui concerne la partie administrative, les inscriptions et l'animation, assistée de Sarah.

Ces différents postes sont à dissocier, car bien que complémentaires et entrant dans une même démarche d'accompagnement des enfants, ils recouvrent des réalités et des responsabilités bien différentes ,c'est d'ailleurs ce qui rend ce poste varié et valorisant.

Finalement, comme elle le fait remarquer, elle connaît et suit les enfants tout au long de leur scolarité à Ecuillé, les accompagnant, les écoutant et le cas échéant les soutenant, de différentes manières pendant ces années cruciales.

Le parcours de Cécile est riche en expériences : avant d'arriver à Ecuillé elle a été ambulancière et a travaillé dans le milieu hospitalier. De plus, elle possède des diplômes en secrétariat, sanitaire et social, et dans le domaine de la petite enfance. Pour toujours progresser et se perfectionner, elle a passé son BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) en 2011.

L'école des Salamandres a été école-pilote dans le secteur lors de la mise en place des Temps d'Activités Périscolaire en 2013, et à cette occasion, la nécessité de disposer d'un BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction) s'est faite jour. Un nouveau défi dans lequel Cécile s'est engagée à 100% ! Elle a donc suivi, sur son temps personnel, une formation théorique de 10 jours et une session de perfectionnement, ainsi que deux stages pratiques (sur les mercredis et vacances scolaires), notamment au centre de loisirs de Montreuil-Juigné. Puis elle a validé ce nouveau diplôme par un mémoire. Cette formation fut pour elle un travail personnel intense qui lui a demandé un réel investissement, qu'elle est aujourd'hui fière de pouvoir valoriser en répondant à la mise en conformité du dispositif TAP.

Cécile exprime une grande satisfaction à travailler à Ecuillé, car elle y apprécie les enfants (qui le lui rendent bien !) ainsi que les relations qu'elle entretient avec leurs parents, avec les enseignants et le personnel communal, tout en bénéficiant d'une grande autonomie. Elle tient d'ailleurs à remercier la mairie de lui faire confiance, et tout particulièrement Béatrice Jung, adjointe à l'enfance du mandat précédent, grâce à qui elle a pu bénéficier d'une collaboration de qualité ainsi que d'un soutien précieux dans la démarche de mise en place des TAP.



RÉMI BOULAY

Bien que Rémi soit connu de presque tous les esculéens, nous avons insisté pour qu'il mette sa modestie de côté et qu'il accepte de nous parler un peu plus de lui afin de le présenter (entre autres) aux nouveaux habitants de la commune.

Depuis avril 2016, soit un peu plus d'un an maintenant, Rémi a pris la suite d'André Drouin au poste d'employé communal.

Après avoir travaillé ensemble pendant quelques semaines afin de faciliter la transition sur de gros chantiers tels que le jardin du souvenir au cimetière ou la finalisation de l'aménagement de la route de Champigné, Rémi a rapidement acquis une grande autonomie, qui lui permet dorénavant des

prises de décisions et d'initiatives et ce en toute confiance avec l'équipe municipale.

Tout comme André avant lui, sa fonction est très polyvalente, allant de l'entretien des espaces verts à celui des locaux communaux. Ne vous étonnez donc pas de ne pas toujours le croiser à la mairie : Rémi doit être partout à la fois !

Marié, père de trois enfants, amateur de course à pied, Rémi rêve de découvrir le monde.

Il habite Ecuillé depuis 14 ans où il a toujours été impliqué dans le tissu social et associatif.

Disponible, toujours rieur, il est très apprécié des esculéens, dont beaucoup sont ses amis. Cependant, il peut être victime de cette popularité quand, très sollicité, il a parfois du mal à fixer les limites entre vie personnelle et professionnelle.

Connu des enfants de la commune, il est toujours prêt à aller chercher un ballon perdu sur un toit, en revanche il déplore les nombreuses dégradations perpétrées à la salle communale et sur les équipements du terrain multisports.

Pâtissier un jour (s'expatriant même en Grande-Bretagne !), puis paysagiste, conducteur de poids lourd..., après un parcours professionnel très riche, Rémi s'épanouit dans ce nouveau travail varié où le relationnel est fondamental et où ses compétences techniques sont largement exploitées.



L'an dernier, l'école des Salamandres d'Écuillé a réalisé une collecte de papier sur l'ensemble de la commune.

Nous avons réussi à récupérer un peu plus de 7 tonnes. Tout le papier collecté a été revendu et les bénéfices ont servi à financer des projets (classe cirque, sorties, achat de matériel, ...)

Cette année, le projet est reconduit. Notre objectif est de faire mieux et nous comptons sur votre aide pour le dépasser.

Une benne de collecte sera mise à disposition sur le parking de l'école :

**Du vendredi 26 janvier
au jeudi 1 février 2018**

Important : A votre demande, nous pouvons vous fournir un certificat de destruction et de confidentialité (à l'enlèvement de la benne).

Dès à présent, merci de conserver chez vous, le maximum de papiers.

N'hésitez pas à mobiliser famille, voisins, collègues et amis pour ce projet écologique.

Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, nous restons disponibles aux coordonnées de l'école :

Ecole des Salamandres
13 allée du Verger - 49460 ECUILLE
Tel : 02 41 93 32 90
Courriel : ce.0490249e@ac-nantes.fr



Nous vous remercions pour votre contribution !

Les élèves de l'école
Les enseignants
Les membres de l'équipe pédagogique



CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE
INDÉPENDANT

ecpatrimoine
une expertise sur mesure

Emmanuel Chaudet
diplômé du 3ème cycle de Clermont Ferrand

06 82 02 33 05

www.ecpatrimoine.fr

à part
communication

Service de communication externalisé
Réalisation de tous supports de communication
Professionnels & particuliers

agathe prézelin
Le Boulay - 49460 Ecuillé - 06 38 22 25 36
agathe.apartcom.fr - www.apartcom.fr

Charlott'lingerie
les dessous chics qui nous rassemblent !

Julie Beauquesne
Conseillère lingerie
06 20 36 83 70
juliebeauquesne.charlott@gmail.com

Recrutement et vente à domicile

SMA COUVERTURE
S. MAUBOUSSIN

02 41 69 19 54

ZA Les Cormiers - 49460 FENEU
mail : contact@sm-couverture.fr

LA PÂTE à CRÊPE de Béa
VENTE SUR COMMANDE - DEPOT COMMERCIAL
EVENEMENT

CREPES & GALETTES Cidre fermier - Location ou prêt de matériel
FABRICATION ARTISANALE Association - repas de famille
Galette enfant
Carmel - Carrefour - Poite - Cidre - Caramel - Canuturer
Association - repas de famille pour recharge - Poite - Cidre - Caramel - Canuturer

06 44 37 83 97 - lapatecrepedebea@orange.fr
2 chemin du portneau 49460 Ecuillé

IDÉO Conseil
Parlons valeurs !

Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
Audit & Conseil

Le Clérencau - 17 Place du Docteur Pichon
49100 ANGERS - 02 52 35 02 20
www.ideo-conseil.fr

AGEM
Votre intérieur sur mesure

126 avenue Pasteur
49100 Angers
Tél : 02 41 24 13 30

PLACARD
DRESSING
FAÇADES
BUREAU
LIVING
CUISINE
CHAMBRE
SOUS-PENTE
BIBLIOTHÈQUE

www.agem.fr

Vision & Création
OPTICIEN

Jérôme BIAIS 7, rue Victor Hugo MONTEAU - JUSSE 02 41 42 88 99
Romain RECKER Place de la Madeleine ANGERS 02 41 43 07 07
Jeremy PERCREAU 3 place Jeanne d'Arc BEAUPRÉ EN VALLEE 02 41 86 35 33
Denis BELMOU Place de l'Église CHAMPAGNE 02 41 42 90 33

www.vision-et-creation.com

Credit Taux service
Toujours bien placé

7 esplanade de la Gare 49 100 ANGERS
Tel : 02 41 88 49 49
Fax : 02 41 72 79 84
www.credit-taux-service.fr

JPS SERVICES
Pour tous vos TRAVAUX et ENTRETIEN de vos BÂTIMENTS et ESPACES VERTS

Jean-Pierre SACHET
4. chemin de la Morette
49460 ECUILLE
06.31.00.54.58 - 02.41.93.33.11
jpservices-49@orange.fr

Le Clos des Plantes
LE LIEU DES GRANDS JOURS

ROUTE DE LA BODINIÈRE - 49460 ECUILLÉ
www.leclosdesplantes.com
02 41 42 50 48

MALARDENTI
Peinture et Décor

Julien Malardenti
06 22 28 33 92
malardenti@wanadoo.fr

Conseil et réalisation en décoration d'intérieur projet personnalisé

3 rue du Doyenné 49460 Ecuillé
tél : 02 41 95 86 17
www.malardentipeintureetdecor.blogspot.com

LOIC GROLLEAU
Ecuillé - Cheffes
02 41 32 28 11 - 06 85 11 84 36

Couverture Zinguerie
Spécialiste en rénovation